

# BouyguesTel est autorisé à repousser sa 3G

Bouygues Telecom a finalement obtenu gain de cause. Détenteur d'une licence 3G (UMTS), l'opérateur a largement fait pression auprès du régulateur pour repousser ses obligations de lancement commercial et de couverture. Et l'ART a finalement accédé à cette demande.

Le cahier des charges, souscrit par Bouygues Télécom prévoyait que le lancement commercial des services 3G devait débiter le 12 décembre 2004. Il imposait en outre une obligation de couverture de 20% de la population à cette même date. Or Bouygues a toujours déclaré subir des difficultés techniques et financières, au même titre que ses concurrents qui avaient eux aussi bénéficié de reports. C'est en se basant sur le principe d'égalité entre les opérateurs que le régulateur a autorisé BouyguesTel à repousser son lancement. *« Compte tenu des circonstances d'ordre technique, financier et opérationnel et similaires à celles rencontrées par Orange France et SFR, et dans le souci d'un traitement équitable entre les opérateurs, l'Autorité est amenée à réviser les obligations d'ouverture commerciale et de déploiement de la société Bouygues Telecom »*, précise l'ART dans un communiqué. En conséquence, Bouygues Telecom devra offrir commercialement les services UMTS prévus dans son autorisation au plus tard le 30 avril 2007 ; à cette date, les zones couvertes devront correspondre à au moins 20% de la population. Cette décision est une très bonne nouvelle pour le troisième opérateur français qui en fait ne croit pas au succès de l'UMTS, déjà lancé par Orange et SFR. L'opérateur estime que cette technologie n'est, pour l'instant, pas adaptée: *« Je répète ce que je dis depuis quatre ans: l'UMTS n'est rien d'autre qu'une technologie de transport, c'est un tuyau. La taille du tuyau n'est pas le problème du client, c'est l'offre de services qui compte »*, expliquait Martin Bouygues p-dg du groupe il y a un an. *« Bouygues passera à la 3G quand la technologie sera fiable et que les services proposés intéresseront le client »*, a-t-il ajouté. BouyguesTel préfère se concentrer sur le déploiement de la technologie Edge, intermédiaire entre le GPRS et l'UMTS, moins coûteuse et surtout permettant une meilleure couverture même si elle offre un débit moins élevé. Bouygues n'est pas le seul à miser sur Edge. Orange déploie aussi cette technologie afin de compléter son réseau UMTS et assurer une continuité de service. SFR de son côté préfère se concentrer uniquement sur l'UMTS. BouyguesTel dévoilera d'ailleurs ce mercredi ses premières offres Edge pour entreprises et particuliers. Ensuite, BouyguesTel attendra l'arrivée de HSDPA, la prochaine version de la technologie de troisième génération actuellement en service, pour investir dans un réseau 3G.